

# A.N.F. Association neuchâteloise de football

COMMISSION D'ARBITRAGE

Le Landeron, le 1<sup>er</sup> mars 2011

Messieurs les arbitres,

Vous venez de recevoir votre dernière convocation écrite concernant les causeries obligatoires que les arbitres doivent suivre. Dès la nouvelle saison 2011 – 2012, surtout pour un gain de temps, vous serez convoqué aux causeries **soit par mail soit par le biais du système NIS comme pour vos matches. De plus, le programme de la causerie sera visible sur le site de l'ANF.**

**Aussi pour la commission d'arbitrage, vous serez considéré comme étant régulièrement convoqué à ladite causerie.**

Bien entendu que les arbitres ne possédant pas les moyens techniques pour obtenir ces informations continueront d'être convoqués par écrit.

En vous remerciant de prendre bonne note de ce qui précède et en vous souhaitant une bonne reprise de championnat, recevez, messieurs, nos meilleures salutations.

Le Préposé de la commission d'arbitrage

M. Chatagny

Va à : A. Grosjean, président ANF.  
Tous les arbitres.